



Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Mairie - Rue de la Trémolière - 15150 **LAROQUEBROU**

PREFECTURE DU CANTAL

19 MARS 2024

BUREAU DU COURRIER

Le 15 mars 2024

AAPPMA Laroquebrou
Rachid CHORFI (Président)
4 Boudet
15150 Saint Etienne Cantalès
aappma.laroquebrou15@gmail.com
Tél. 06 70 71 52 95

→ DDT
—

Objet : demande d'autorisation

Monsieur le Préfet du CANTAL
Cours Monthyon
15000 AURILLAC

Monsieur le Préfet,

Avec la participation de la commune, l'AAPPMA de Laroquebrou va organiser pour la cinquième fois la fête de la pêche le dimanche 5 mai 2024.

Cette manifestation s'adresse principalement aux plus jeunes, elle sera composée de plusieurs ateliers, une animation pêche gratuite pour les plus jeunes, un concours pour tous et une brocante de matériels de pêche.

Pour le concours nous lâcherons 150 kg de truites farios de la pisciculture de la Fialicie située sur la commune d'Altilac en Corrèze, celle-ci possède tous les agréments sanitaires nécessaires.

Comme le précise le code de l'environnement, nous aurions besoin de votre autorisation pour faire ce concours de pêche sur la rivière (la Cère) classée en 1^{ère} catégorie.

Dans l'attente de votre autorisation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes plus sincères salutations.

Le Président de l'AAPPMA de Laroquebrou

Rachid CHORFI